

Maisons Paysannes du Cantal

La vallée de la Jordanne, de Saint-Simon à Mandailles

Vendredi 28 août 2009



Auberge à Mandailles, in Boule et Farges, *Le Cantal*.

VENDREDI 28 AOUT 2009

La vallée de la Jordanne

de Saint-Simon à Mandailles

. MATINEE

- **8h 30.** Rendez-vous sur le couderc de **Saint-Jean-de-Dône** (5 km d'Aurillac par la route des Crêtes (D35), prendre à gauche au sommet de la côte). Accueil par Monsieur le Maire de Saint-Simon ; visite de la chapelle templière ; four banal avec petite exposition sur l'histoire du site ; tilleul « Sully » ; habitat rural typique du bassin d'Aurillac. Regroupement souhaité dans les véhicules.
- **9h15-11h. Le Martinet** (à l'entrée de Saint-Simon sur la D17, côté Aurillac). Type de riche domaine de la basse-vallée : au pied de la maison de maître et de son parc XIX^e, deux granges (dont l'une XVII^e exceptionnelle à abside), pigeonnier, maison de ferme au bord de la Jordanne. Accueil par les propriétaires et visite du domaine sous leur direction.
- Remontée de la vallée : aperçu sur le château de La Laubie et Belliac : le Puy Gerbert.
- **11h30. Fracor**, où Annie Rassinot nous fera visiter la **Grotte du Huguenot** et nous parlera de l'habitat troglodytique méconnu du Cantal qu'elle a étudié avec Jean-Philippe Usse. Ensuite, à proximité, le petit manoir fortifié de **Fracor** nous évoquera le XVII^e siècle.
- **13h-14h30. Déjeuner** à l'auberge de la Croix de Cheulles.

. APRES-MIDI

- **14h45-15h30. Mazieux** : visite de ce hameau typique de la haute-vallée : granges isolées ou en barriade, maison à balcon parmi d'autres plus modestes. Panorama.
- Suite de la D246 : paysage typique de la haute-vallée, aperçu sur Saint-Julien-de-Jordanne (barriades, granges), entrée dans le cirque de Mandailles et arrêt à :
- **16h. Benech** : bel exemple d'habitat en barriades, avec linteaux remarquables, tête sculptée. De là, les marcheurs pourront descendre en 10 minutes par un sentier au **moulin de Rudez** (XVIII^e) puis rejoindre, toujours à pied, les autres participants juste au-dessus de Benech à **Raymond**, autre hameau à barriades intéressantes (achat possible de fromage de chèvre).
- **17h30. Mandailles** : pour terminer, Jean-Pierre Serre historien spécialiste de la vallée de la Jordanne, fera une causerie et répondra à vos questions, tout cela autour d'un mille-feuille (spécialité de Mandailles) pour ceux qui le désirent.

Maisons Paysannes du Cantal

Sortie du vendredi 28 août 2009

La vallée de la Jordanne, de Saint-Simon à Mandailles

1°) Saint-Jean-de-Dône

- Présentation de la journée : la vallée de la Jordanne dans son ensemble, unité géographique (et géologique).
Vallée fermée qui fut très longtemps un cul-de-sac (sauf chemin muletier du col de Cabre) contrairement à la voie de passage qu'est la vallée de la Cère. Mauvais chemins jusqu'au XIX^e siècle (on évoquera peut-être cette difficulté des communications lorsque nous serons au Puy Gerbert). Projet avorté du passage de la voie ferrée Aurillac-Murat.
Donc apparence d'un milieu fermé, la haute vallée surtout. Mais en réalité, très forte émigration, ouverture vers le monde extérieur. Paradoxe donc qui est un peu celui de tout le Cantal, mais particulièrement fort ici.
- Pas de thème particulier aujourd'hui : c'est **l'habitat rural dans son ensemble** à travers cette vallée qui va nous occuper.

En effet, cet habitat est varié comme type (comme richesse aussi bien sûr) et il va être intéressant de le comparer de l'aval vers l'amont, en visitant quelques localités prises comme types :

- Les matériaux des murs vont être ici surtout la brèche volcanique (grise, noire ou rougeâtre), roche qui forme l'essentiel des versants ; ensuite les laves massives (trachy-andésite, basalte etc. qui peuvent s'intercaler dans la brèche). Utilisation aussi du tout-venant fourni par les alluvions de la Jordanne ou par les formations glaciaires. Dans la haute-vallée, et particulièrement dans le cirque de Mandailles, vont apparaître dans les maçonneries des roches plus claires, grises à blanches (trachytes), utilisées en particulier pour les linteaux. Pour les toitures en lauze, il s'agira surtout de schiste (micaschiste) dans la basse-vallée, tandis que la lave pourra apparaître dans la haute-vallée, particulièrement la phonolite provenant de l'ensemble Griou-Griounot-Uslade.

- La différence dans le type de toiture est sans doute ce qui frappe en premier :

-pente forte ou faible : facteur climatique ou culturel ? Evolution vers la tuile canal attestée au XIX^e siècle (cf. H. de Lalaubie dans le Dictionnaire statistique qui considère cette évolution vers des villages rouges - tels que Velzic le devient alors - comme un bien, une marque de progrès)

-couverture en tuile canal vs. lauze (parfois présence de tuile plate arrondie ou en losange)

-le chaume omniprésent (visible encore il y a 30 ans) a disparu (sauf rares restaurations (Le Chaumeil, Liadouze).

-D'où une dualité apparente : « maison latine / maison gauloise des anciens géographes » ? Passage en tout cas d'une frontière dans le type de toiture entre la basse et la haute vallée. Mais intrication dans le détail, comme ici par exemple à Belliac :



On note aussi :

-Maison basse vs. maison en hauteur

-Maison-bloc vs. maison et grange séparées.

-Variété des types de groupements des habitations : dans l'ensemble, de petits hameaux plutôt que des fermes isolées. Ces hameaux semblent un peu plus importants (« villages ») dans la basse-vallée, alors que la dispersion devient très grande dans la haute-vallée. Ces hameaux ou villages offrent des maisons soit dispersées, soit au contraire regroupées en barriades. On note parfois une remarquable organisation circulaire (Rouffiac) qu'il serait intéressant d'étudier.

-Implantation variée de ces hameaux : soit en fond de vallée ou en bas de versant (surtout dans la basse-vallée) parfois à l'abri d'un château ; soit plutôt étagés sur les versants (haute-vallée), cherchant à profiter de replats ou épaulements. Du fait de l'orientation NE-SO de la vallée, il n'y a pas d'opposition très nette ici entre adret et ubac. Aux flancs très boisés de la basse-vallée s'opposent les versants beaucoup plus élevés mais plus déboisés de la haute-vallée : la forêt (hêtraie) y est attaquée par le bas (bocage lié aux hameaux) et par le haut (estives et limite naturelle de la forêt. Mais le cirque de Mandailles est de nouveau très boisé (forêt communale de Mandailles).

-Opposition entre les grandes exploitations de la basse-vallée (avec vastes granges rattachées au domaine comme au Martinet) et l'habitat communautaire du cirque de Mandailles (barriades) avec granges dispersées (Benech, Rudez...).

-S'ajoutent évidemment en chaque point les différences de richesse des habitants etc.

Donc grande variété de l'habitat rural traditionnel.

Et globalement, devant cette dualité, pourrait-on dire : 1 vallée, 2 cultures ???

S'ajoute à cela le thème émigration, thème majeur pour la vallée ; avec peut-être ce double aspect : ouverture sur le monde extérieur (Paris, Lyon, Espagne) vs. fermeture d'un milieu humain très clos, hostilité aux étrangers (cf. ce que l'on verra au moulin de Rudez)

- **Histoire du peuplement :**

-Les premières traces actuellement connues sont celles de chasseurs mésolithiques (limite Paléolithique-Néolithique ; traces donc beaucoup plus récentes que celles du Paléolithique connues depuis longtemps plus en aval, près d'Aurillac et d'Arpajon). Ces chasseurs venus d'Aquitaine, et faisant des incursions dans la vallée à la faveur du dernier recul glaciaire, s'y installaient temporairement dans des abris sous roche fournis par les falaises de brèche volcanique (découvertes récentes à Lavernière, par J. Ph. Usse et F. Surmely ; site comparable à celui du roc de Cors dans la vallée de la Bertrande, également découvert par J. Ph. Usse).

- Plus tard, au Néolithique, ce sont plutôt les plateaux qui vont être habités : premières véritables populations, dont les traces dans le paysage sont typiquement des tumulus (par exemple sur les hauteurs du flanc gauche de la vallée, au droit de Saint-Simon, le site de Salesse). De tels tumulus sont, comme on le sait, beaucoup plus abondants, en tout cas plus abondamment retrouvés, sur le versant Est du massif cantalien.

-Période gallo-romaine : bien attestée à l'emplacement d'Aurillac et d'Arpajon, il semble plus probable que des implantations agricoles se soient aussi établies dans la riche basse-vallée, en particulier à Saint-Simon.

-Le Haut-Moyen Age est dominé ici évidemment par la figure du Comte Géraud (855-918) (descendant de Charlemagne) dont le vaste domaine s'étendait du Sud du Rouergue (Posthumy, sur les confins des monts de Lacaune) jusqu'au Puy Griou (et même un peu au-delà en Planèze).

Il fonde l'abbaye d'Aurillac vers 875. En est le premier abbé, lui donne son domaine.

Apogée de l'abbaye aux X^e-XII^e siècles. C'est alors un foyer culturel majeur où sont enseignés les 7 arts libéraux : répartis en trivium (lettres) et quadrivium (sciences).

Gerbert né vers 940 (à Belliac suivant la tradition) mort Pape à Rome en 1003 est la figure historique majeure de la vallée et de toute la Haute-Auvergne.

Il sera évoqué pour nous tout à l'heure par Annie Rassinot sur le site même du Puy Gerbert, à Belliac, au cœur de la basse-vallée de la Jordanne.

«Pâtre», en tout cas d'origine très modeste, surdoué reconnu par des moines de l'abbaye (anecdote traditionnelle de l'observation des étoiles, illustrée en bas-relief par David d'Angers

dans sa statue de Gerbert, au Gravier), le futur Pape étudie d'abord en cette abbaye d'Aurillac, se perfectionne en Catalogne, va à Rome, où l'empereur Othon I^{er} l'attache à son service. Gerbert va ensuite à Reims, dont il dirige l'école très réputée. Il va jouer alors un rôle politique, ou plutôt diplomatique, majeur dans cette période troublée par les querelles entre empereurs et Hughes Capet. Elu Pape en 999, il meurt en 1003. Œuvre scientifique majeure : introduction des chiffres arabes et du zéro qui vont remplacer les chiffres romains. On retient aussi de la vie intellectuelle de Gerbert l'affaire de la querelle, dite de Ravenne, portant sur la classification des sciences et qui l'oppose au saxon Ostric : la physique doit-elle être subordonnée aux mathématiques ? Gerbert pense que non et l'emporte dans la discussion.

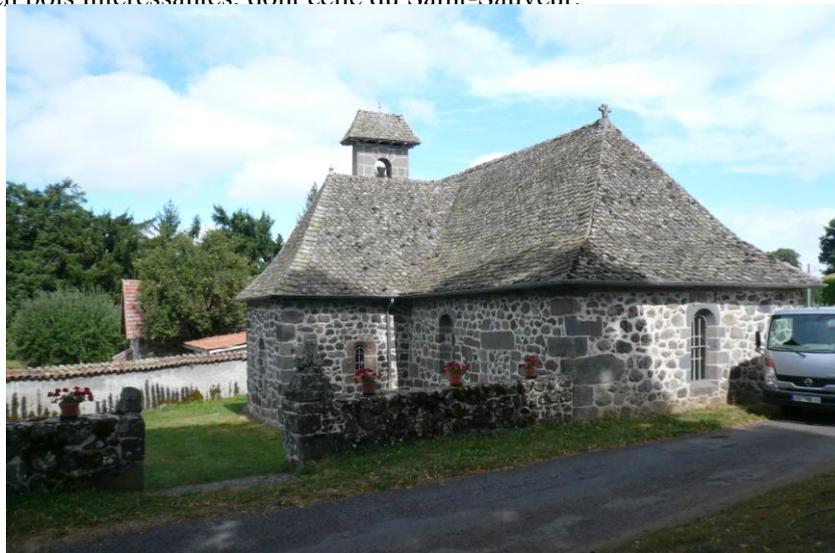
(on peut consulter : Pierre Riché (1987) : *Gerbert, le Pape de l'an mil*)

-Au Bas Moyen-Age, l'histoire de la vallée de la Jordanne sort un peu de l'obscurité, et des témoignages architecturaux nous restent de cette époque. Les églises romanes de Lascelle et de St Cirgues (XII^e-XIII^e siècles) vont être fondées par des moines d'Aurillac. Le bourg de Saint-Simon se constitue autour de sa tour carrée, laquelle appartient à l'ensemble des tours de surveillance attribuées (?) à l'abbaye d'Aurillac, auxquelles se rattachait aussi la tour de Falhiès, dont'il ne reste quasiment rien. Il ne reste quasiment rien non plus des châteaux qui avaient pu se former sur les terres de l'abbaye : ceux par exemple de La Force et de Lapeyre (en partie troglodytique). Par contre, celui d'Oyez, plus récent (XVI^e), est heureusement intact, et forme avec son hameau et à côté de sa remarquable butte aménagée un des beaux sites de la basse-vallée. Le château XVII^e de Clavières apparaît comme l'un des châteaux de plaisance les mieux conservés de la basse-vallée. On note au contraire l'absence de tels châteaux plus en amont.

-Pour l'époque moderne, les documents écrits relatifs à la vallée de la Jordanne deviennent nombreux, surtout à partir du XVIII^e siècle. Nous avons essayé d'en utiliser quelques uns, déposés aux archives départementales d'Aurillac pour tenter de dégager une image (une photographie, qui restera très floue) de certains des hameaux qui seront visités, ainsi que pour déchiffrer les inscriptions de certains linteaux rencontrés sur des bâtiments. Les dates ainsi rencontrées nous ont amené à nous intéresser plus particulièrement au milieu du XVIII^e siècle. Jean-Pierre Serre, au cours de sa causerie, évoquera pour nous le XIX^e siècle en Jordanne.

Mais revenons un instant au lieu même où nous nous trouvons au début de cette visite :

- **St Jean-de-Dône** (voir la brochure de M. René Monboisse en vente à l'église) : d'abord prieuré de l'abbaye, elle est (fin XIII^e) concédée à l'ordre de St Jean-de-Jérusalem. La commanderie a disparu. Reste la petite église connue depuis le XII^e, et restaurée à plusieurs reprises, notamment vers 1745 par l'abbé Rays, auquel on doit en particulier la porte actuelle. Presque abandonnée au début du XIX^e siècle, l'église sera restaurée sous le Second Empire à l'initiative de la famille de Parieu, et la paroisse de Dône rétablie en 1869. Une restauration complète a eu lieu il y a une vingtaine d'années. Noter aussi dans cette église, outre la croix de Malte de la chapelle de droite, des statues en bois intéressantes, dont celle du Saint-Sauveur.



Visiter aussi le four à pain qui renferme une petite exposition intéressante sur l'ordre de Malte. A l'entour, on aperçoit quelques restes des allées de hêtres jadis célèbres.

Habitat typique du bassin d'Aurillac (malgré l'altitude de 840 m environ) : toits plats, tuile rouge, toits débordants. A noter sur ce plateau la présence toute proche de burons (à toits plats) : à proximité du village de Dône, ou au bord de la route des Crêtes, comme on le verra avant de descendre sur Saint-Simon.

2°) Le Martinet

C'est la propriétaire, Madame Claude Anseume, qui dirige pour nous la visite de ce domaine typique de la basse-vallée (660 m environ d'altitude), que ses caractères architecturaux et d'organisation rattachent évidemment au Bassin d'Aurillac. Après la belle vue d'ensemble à l'arrivée par l'ancienne route d'Aurillac à Saint-Simon, c'est la grange à abside qui retient particulièrement l'attention : bâtiment de la fin du XVII^e siècle (millésime 1670 sur le linteau du porche, fig.5), au toit à forte pente, cette grange a semble-t-il été dès l'origine recouverte en lauzes (documents du début du XVIII^e attestant de réparations à la toiture), ce qui était exceptionnel à l'époque (chaume sur les bâtiments agricoles). La partie en abside, en elle-même exceptionnelle, comporte deux portes latérales en enfilade : disposition rare qui facilitait la circulation des chars à foin.

On note ensuite une grange XIX^e du type à toit plat (belle calade à l'intérieur), ainsi qu'un curieux modèle de pigeonnier (sur loges à cochons).

La maison de ferme est située au bord de la Jordanne, franchie par un remarquable pont-porche qui permet l'accès aux prairies de la rive gauche. On ne peut qu'admirer le soin avec lequel les fermiers, M. et Mme. Pons entretiennent l'ensemble de la ferme. M. et Mme. Anseume rappellent ensuite l'origine du nom de Martinet : moulin à battre le cuivre (grâce à un marteau actionné par une roue munie de cames) qui existait ici jusqu'au XIX^e mais dont il n'existe aucun vestige (ses pierres ont servi à édifier le pigeonnier). Ils nous indiquent également qu'il existe en Aveyron un témoin encore fonctionnel de tels martinets.

On passe de là dans le jardin puis dans le parc de la maison de maître elle-même. Parc créé au début du XIX^e, dans un terrain accidenté baigné par la Jordanne, jadis orné de statues, et dont on admire les essences variées. Station au site le plus romantique de ce parc : sur un bloc de lave se dresse la colonne, surmontée d'une urne, qu'érigea le créateur du parc en mémoire de son épouse disparue très jeune : « *A la plus aimée des épouses et des mères* ». Le groupe gagne ensuite par une prairie le site des « îles Borromées de la Jordanne », célébrées par Henri de Lalaubie dans le Dictionnaire statistique, mais dont l'appellation doit être attribuée au propriétaire de l'époque. Elles sont situées juste en aval de la chaussée de la Jordanne, une partie de celle-ci alimentant un canal en rive gauche. Cette chaussée, récemment restaurée, reposait sur un plancher en bois.



Figure 1. - La maison de maître et son pavillon, le pigeonnier et l'abside de la grange.



Figure 2. - Abside de la grange



Fig. 3. - Pignon de la grange à abside.



Fig. 4. - Charpente de l'abside.



Fig. 5. - Linteau 1670 de la grange à abside.



Fig. 6. - L'abside et ses deux portes latérales en enfilade.



Fig. 7. - Charpente de la grange à abside.



Fig. 8. - La Jordanne, vue vers l'amont, et l'emplacement de l'ancien martinet disparu.



Fig. 9. - Les « îles Borromées » et la chaussée de la Jordanne.

3°) Belliac et Puy Gerbert

-Le parcours suivi fait passer sous le château de Lalaubie, dont les allées « touchent aux coteaux arides comme le bonheur de ce monde à l'infortune » (Henri de Lalaubie), puis traverse le village de Belliac en longeant la Fontaine Gerbert, taillée dans la brèche volcanique, et amène au pied du Puy Gerbert.

Selon une tradition ancienne en effet, Belliac serait le lieu de naissance de Gerbert. On y montrait jadis sa « maison natale ». Le groupe gravit ce petit relief, dont l'origine fait l'objet d'une brève discussion (volcanique, ou moraine ?), et sur lequel un monument récent, inauguré par le Président de la République de Hongrie, rappelle que c'est le Pape Gerbert qui est à l'origine du royaume chrétien de Hongrie.

Annie Rassinot évoque pour nous brièvement Gerbert et son importance européenne, et nous rappelle que nous sommes sur la route Gerbert, créée à l'occasion de son millénaire.



Fig. 10. - Annie Rassinot évoquant Gerbert au Puy Gerbert ("Il est des lieux où souffle l'esprit").

On aurait pu également évoquer ici :

1°) Le moulin à papier qui a existé à Belliac durant à peu près tout le XVIII^e siècle, et à partir de là insister sur cette activité papetière qui fut notable au long de la basse Jordanne, surtout à Aurillac et à Saint Simon, du début du XVII^e jusqu'au début du XIX^e.

(L'historique des moulins à papier de la Jordanne a été donné par M. Leymarie dans une série d'articles publiés dans la revue de la Haute-Auvergne en 1980 et 1981).

2°) On pourrait aussi dire un mot sur l'état de la route Aurillac-Mandailles : il existe en effet aux archives départementales (sous la cote C 328) des documents du milieu du XVIII^e siècle qui signalent et déplorent l'état déplorable de cette route, particulièrement dans cette partie de la vallée :

- Il apparaît en effet que les décisions d'amélioration de cette route prises en 1752, puis en 1762 par l'Intendant d'Auvergne, étaient restées lettre-morte.
- D'où dans les années 1760 diverses interventions écrites de plus ou moins hauts personnages, dont celles du Marquis de Fontanges en 1768 (« chemin impraticable pendant 4-5 mois, même à dos de mulet », « habitants très misérables et surchargés d'impôts ») et en 1769 pour déplorer l'obstruction d'un riche habitant de Saint-Simon qui souhaite un autre parcours de la route, sans doute plus favorable à ses propriétés.
- Particulièrement intéressante est la supplique des habitants datée de 1767 :
Ils déplorent l'étroitesse du chemin et demandent « que du moins deux voitures du pays puissent passer sans aucun risque en se croisant, ce qui n'est pas possible aujourd'hui, deux chevaux ayant peine dans la majeure partie du chemin de passer de front ». Or cette situation est due surtout aux empiètements des riverains (haies, clôtures, voire pierres jetées) particulièrement dans cette région Belliac-Clavières. Le chemin sert aussi à l'irrigation des prés : il est donc impraticable lors des gelées hivernales. Le tracé aussi est défectueux : certaines sections trop proches de la Jordanne sont envahies par les débordements de celle-ci etc. Les habitants réclament un chemin d'au moins 12 pieds de large (1 pied = environ 33 cm).

Ces quelques textes nous donnent une image assez vive de la réalité routière de l'époque ainsi qu'un petit aperçu sur l'économie de la vallée et les mentalités d'alors. On note en effet que :

-les difficultés sont plutôt dues ici aux hommes qu'à la nature du relief.
-l'importance du chemin est soulignée pour le commerce (« chemin absolument nécessaire et indispensable pour le transport des denrées comme fromages, bled, foin sel et autres qui est très considérable ») ; il sert également au transport du bois, « et pour les communications des foires de bestiaux très fréquentes et très considérables dans cette partie de l'Auvergne ».

Il faut donc corriger l'idée d'une vie autarcique de la vallée.

-les habitants en 1767 « ne font point de difficultés de travailler par corvées tant qu'on voudra. Il y en a même qui ont élargi à leurs frais. Il n'y a que les misérables qui n'ont pas fait de même faute de savoir et de raisonner, et quelques particuliers par esprit d'indépendance et de mauvaise volonté ».

Un sens certain de l'intérêt général se dégage donc de cette lettre-supplique.

A la suite de ces lettres, l'ingénieur en chef Dijon ordonne une enquête. Elle est menée par M. Douvier, qui constate effectivement des empiètements de 2 à 3 pieds de chaque côté du chemin, de telle sorte que celui-ci n'a plus que 4 à 5 pieds de large. Suit une longue liste de décisions précises, énumérées dans un document intéressant : ainsi, le Sieur Delolm de Lalaubie, qui avait pris 4 pieds du chemin pour la chaussée de son réservoir, devra aussi reculer « le mur de son pré de 4 pieds sur 9 toises de longueur, et le mur de son jardin de 3 pieds sur 47 toises », etc. etc.

Il en coûtera 800 livres aux habitants : 300 pour les communes de Lascelle et de Saint Cirgues, et 200 pour celle de Mandailles.

4°) Grotte du Huguenot – Fracor – Mousset

4-1 - Le groupe s'arrête devant le manoir de Fracor et gagne à pied, par l'ancienne route de rive droite, le site, tout proche, de la **grotte dite du Huguenot**. La brèche volcanique forme là, en bordure de la Jordanne, une paroi verticale d'une vingtaine de mètres de haut, dans laquelle apparaissent différents aménagements : deux cavités sont visibles, l'une est accessible par un escalier taillé dans le roc ; l'autre s'ouvre à une plus grande hauteur, au-dessus d'un surplomb, et ne saurait être actuellement atteinte que par escalade. Des trous dans la paroi indiquent l'existence d'anciens aménagements en bois adossés à la falaise.

Devant ce site, Annie Rassinot, qui a étudié avec J. Ph. Usse l'habitat troglodytique du Cantal (voir notamment : Bulletin Archéologique de la région d'Aurillac, 1998, n°7), récapitule pour nous dans un exposé très complet les différents types d'habitats troglodytiques et de parois aménagées :

- Habitat accolé à la paroi : type prédominant dans le Cantal
- Grottes aménagées
- Habitat creusé : peu représenté dans le Cantal (mais beaux exemples en Basse-Auvergne : Jonas, Perrier).

Il semble qu'ici à Fracor les 3 types aient coexisté.

Annie Rassinot souligne l'intérêt de ce type d'habitat, bien présent dans le Cantal mais qui y reste relativement méconnu. Il se rencontre surtout dans les formations volcaniques, mais existe aussi dans les roches du socle ainsi que dans les calcaires de la région de Montmurat. Elle nous rappelle l'existence, près de Vic-sur-Cère, du site très spectaculaire dit de la Grotte des Anglais, où la paroi volcanique a été aménagée sur plusieurs niveaux.



Fig. 11. - Le groupe visitant la grotte du Huguenot

L'âge, la destination de ces aménagements restent problématiques :

- Château troglodytique
- Dépendance troglodytiques d'un site fortifié
- Habitat et dépendance agricoles : ce serait le cas de Fracor
- Poste de guet

4-2 - Le manoir de Fracor :

Situé en bas de versant, et dominant légèrement la route du haut petit replat (720 m) sur lequel il est construit, avec ses granges annexes, le manoir-ferme de Fracor semble commander le passage de la Jordanne. Parfaitement conservé et entretenu, orné de son beau potager, il nous apparaît comme une vivante image d'un lointain passé.

Il s'agit bien d'une maison forte, sorte de tour carrée massive élevée sur trois niveaux, percée d'assez peu d'ouvertures (sans doute modifiées), et complétée par une pittoresque échauguette greffée sur l'angle NO de la bâtisse. L'entrée se fait par le premier étage et un balcon régné à ce niveau. La toiture est à 4 pans et couverte de lauzes. A la bâtisse carrée principale sont accolés un bâtiment d'habitation plus bas, et, sur l'arrière, un petit appentis (dont la toiture par



Fig. 12. - Fracor, vue d'ensemble.

sa forme rappelle celle des granges à auvent typiques de la vallée). L'aspect d'ensemble évoque la fin du XVI^e ou plutôt le début du XVII^e (mais pas de date visible).

Construits sur le même replat, plusieurs bâtiments agricoles à toit plat, du début du XIX^e siècle complètent l'ensemble.

Quelques indications historiques : l'existence de Fracor est attestée dès le XVI^e siècle : le Dictionnaire statistique mentionne un Jean Couderc, seigneur de Fracor en 1540.

Aux archives départementales nous avons pu consulter quelques documents :

- Un terrier de la seigneurie, rédigé sur parchemin et daté de 1594-1595, renseigne sur Fracor et les terres (dispersées) qui en dépendent, en nommant leurs tenanciers et les redevances dues. Le domaine appartient alors à « noble Claude Couderc seigneur et habitant de Fraccorn ».
- En 1771, le registre de la taille de la commune de Lascelle indique que Fracor appartient à « demoiselle Louise Cambefort veuve Fayet » (ce dernier patronyme est celui d'une famille influente de la paroisse, originnaire du hameau de Lapeyre)
- En 1792, Fracor appartient au Sieur Pierre Pradenhes, homme de loi, habitant à Ayrens. Ce riche notable devient sous la Révolution président de l'administration du district d'Aurillac.

Fracor illustre bien le passage des terres, à la fin de l'Ancien Régime, de la noblesse à la bourgeoisie.

La visite de Fracor, dont les propriétaires nous réservent le meilleur accueil, permet au groupe de voir de plus près le remarquable balcon de ferronnerie, évidemment tardif mais de belle qualité (nous en retrouverons d'autres à Mazieux et à Benech (et il serait intéressant d'étudier l'origine de ces ouvrages), ainsi que l'échauguette (il en existait probablement une seconde sur l'angle NE), la belle fontaine sortant du rocher, et devant la maison le canal couvert de dalles de pierre dirigeant les eaux de source ou de ruissellement vers les prairies en contrebas. Le propriétaire nous révèle l'existence, à l'intérieur d'un épais massif de buis, d'une remarquable vasque circulaire : elle semble correspondre au bassin d'un ancien moulin à huile. Enfin, il attire notre attention sur un aménagement qu'il vient de faire réaliser. C'est l'élargissement rendu nécessaire d'une porte voûtée de grange : l'ajout de deux claveaux de pierre et le remontage des montants ont été parfaitement réalisés par le maçon de telle sorte que cette modification peut passer entièrement inaperçue. Le propriétaire est chaudement félicité pour cette réalisation modèle.



Fig. 13. - Fracor, échauguette et appentis.



Fig. 14. - Le propriétaire de Fracor montrant le porche qu'il vient de faire élargir.

4-3 - Le hameau de Mousset :

Si nous avions disposé de plus de temps, la visite de ce hameau tout proche aurait complété celle de Fracor. Mousset nous fournit un exemple type de hameau de la basse-vallée, avec sa situation en limite fond de vallée / bas de versant, son mélange des deux types de toitures. Ses maisons sont plutôt de type maison haute à 3 niveaux, l'entrée se faisant au premier étage devant lequel règne un balcon. Une belle maison de ce type, bien restaurée, domine le hameau. Une maison à balcon située au bord de la route témoigne de l'évolution du type de toiture au cours du temps : une carte postale fin XIX^e-début XX^e (fig.15) nous la montre coiffée de chaume (déjà très dégradé) avec un toit à forte pente. Actuellement, cette maison présente une toiture à faible pente et une couverture en tuile :



Fig. 15. - Maison à Mousset, encore existante mais modifiée.

Nous avons essayé d'en savoir un peu plus sur Mousset à l'aide de documents conservés aux Archives départementales

Les registres des impôts et plus particulièrement l'arpentement de 1741 de la commune de Lascelle (conservé sous la cote 5 E 63) nous permettent d'esquisser une image de Mousset à cette époque : ses maisons, les professions de ses habitants, leur cheptel. Nous donnerons (annexe 1) sous forme de tableau ce que nous avons pu relever (l'intérêt sera surtout de comparer ces données à celles de Mazieux, puis à celles de Benech-Raymond-Rudez).

Notons simplement pour résumer qu'à Mousset à cette époque :

- La population est de 12 feux. Ce qui correspondrait à un total d'environ 60 habitants (?), si l'on utilise le coefficient 5 habituellement employé par les historiens.

-Les maisons sont dites basse ou haute. Elles sont presque toutes « couvertes de paille » : il n'y a qu'une seule mention de « tuile canale » (c'est la maison du maréchal et hôte, Bertrand Brousse).

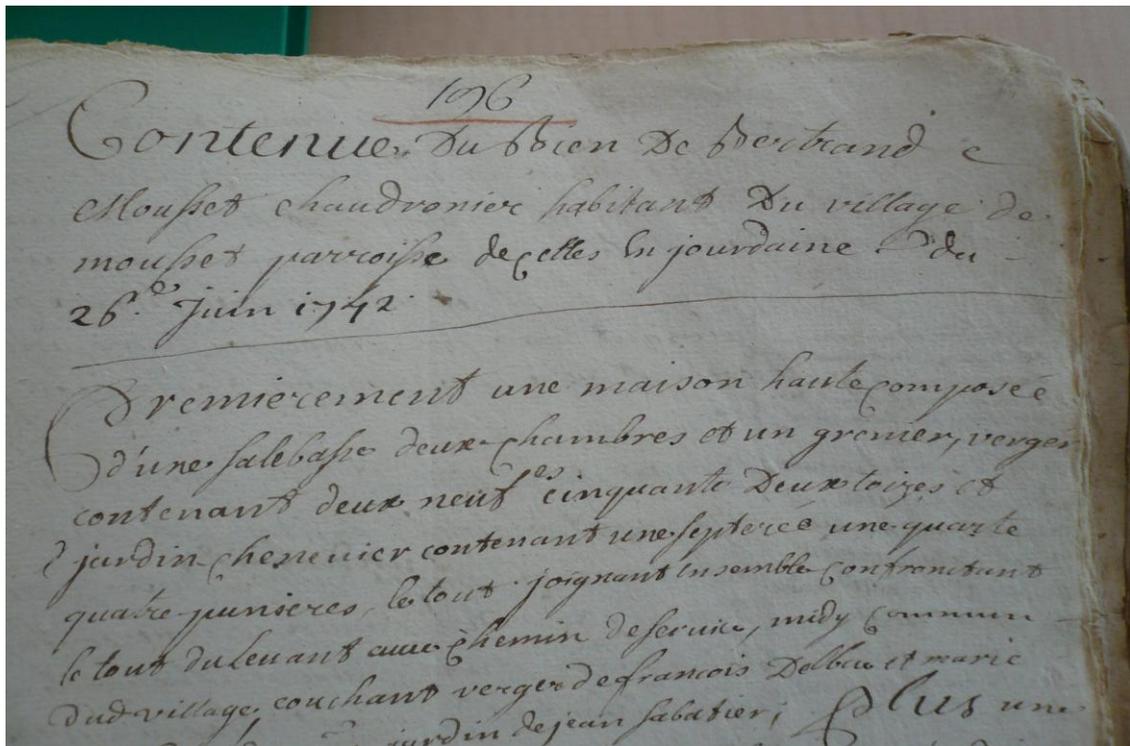


Fig. 16. - Déclaration des biens de Bertrand Mousset, chaudronnier, habitant de Mousset, 26 juin 1742. Extrait du « Rôle de la taille de la commune de Lascelle ». Archives départementales du Cantal, cote 5 E 63.

- Concernant les professions des hommes :

- 8 % seulement sont des laboureurs
- 54 % sont des « rabilleurs ».
- 38 % sont « autres » : prêtre, chaudronnier, maréchal et hôte, etc.

Le terme de « rabilleur » est très important : on le retrouve partout employé dans ces documents fiscaux de la vallée de la Jordanne. Il doit désigner tous les travailleurs ambulants migrants, simples réparateurs ou raccommodeurs (de cuivre, de cuir, de faïence, etc.) qui quittaient la paroisse pour un temps plus ou moins long. On note précisément que les déclarations fiscales sont souvent faites par les femmes, restées seules à la maison en l'absence des hommes « rabilleurs », car souvent père et fils, ou beau-père et gendre, sont migrants l'un et l'autre.

On note aussi un double métier pour certains : laboureur et rabilleur ...
Mais les marchands chaudronniers sont distingués à part.

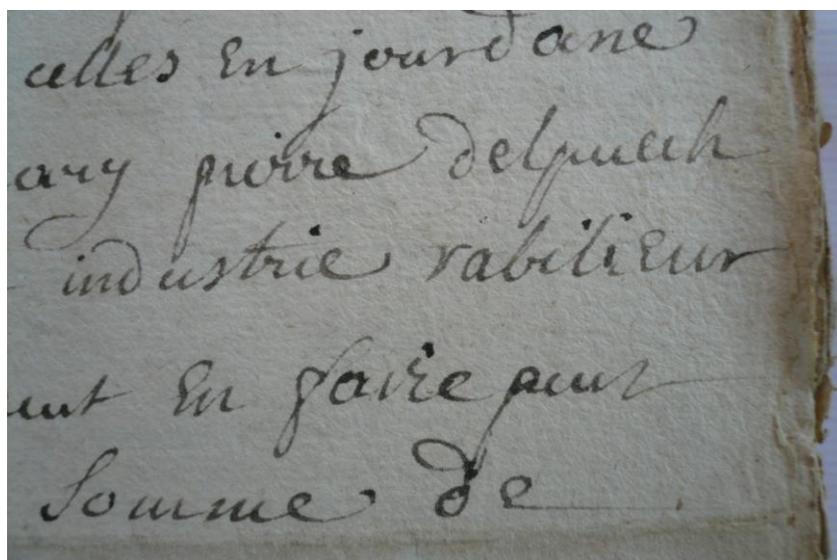


Fig. 17. - Le terme de « rabilleur », si fréquent dans les documents fiscaux (écrit ici « rabillieur »), dans un extrait du « Rôle de la taille de la commune de Lascelle », de 1740-42 environ, article concernant Pierre Delpuech de Mousset, et son « industrie ».

Archives départementales du Cantal, cote 5 E 63.

- Le cheptel atteint 84 bêtes, soit une moyenne de 7 par feu. Il est formé d'environ 39 % de bovins, 43 % d'ovins, 18 % de chèvres. Un seul cheval est mentionné, la jument d'un rabilleur qui sert pour « le service ». (d'une façon générale il n'est pratiquement jamais signalé de chevaux dans ces arpentements de la vallée de la Jordanne. A Mandailles seulement il est fait mention de mules).

Mentionnons un document un peu plus ancien, concernant l'ensemble du cheptel de la commune de Lascelle en 1721 : il est évalué à 500 (bovins + ovins), répartis de façon pratiquement égale (les chèvres n'y sont pas prises en compte).

-Les parcelles énumérées par chaque feu sont souvent très nombreuses : prés, terres, « buges » (= friches). Mais certains feux ne possèdent que maison et jardin.

Le niveau de vie paraît très variable, comme le soulignent les annotations en marge (« pauvre », « médiocre », « au-dessous des médiocres ») : pauvreté des veuves ; charge des nombreux enfants en bas-âge ; richesse très variable des rabilleurs : dont certains sont très pauvres (ainsi Louis Vigier qui doit « nourrir un petit enfant sans aucun pré ni terre », et qui ne possède qu'une chèvre « que les voisins me nourrissent »). Par contre, Pierre Delpuech (cf. fig.16) et son gendre Antoine Brousse, tous deux rabilleurs, semblent s'être enrichis régulièrement au cours de cette période : les annotations portées sur l'arpentement montrent qu'ils ont acheté des prés ou terres presque chaque année entre 1742 et 1756. Les quelques laboureurs apparaissent comme relativement aisés (voir aussi plus bas fig. 38 et comparaison avec Mazieux).

Il faut mettre à part le propriétaire de Fracor : en 1792, c'est le Sieur Pradenhes qui apparaît comme relativement très riche.

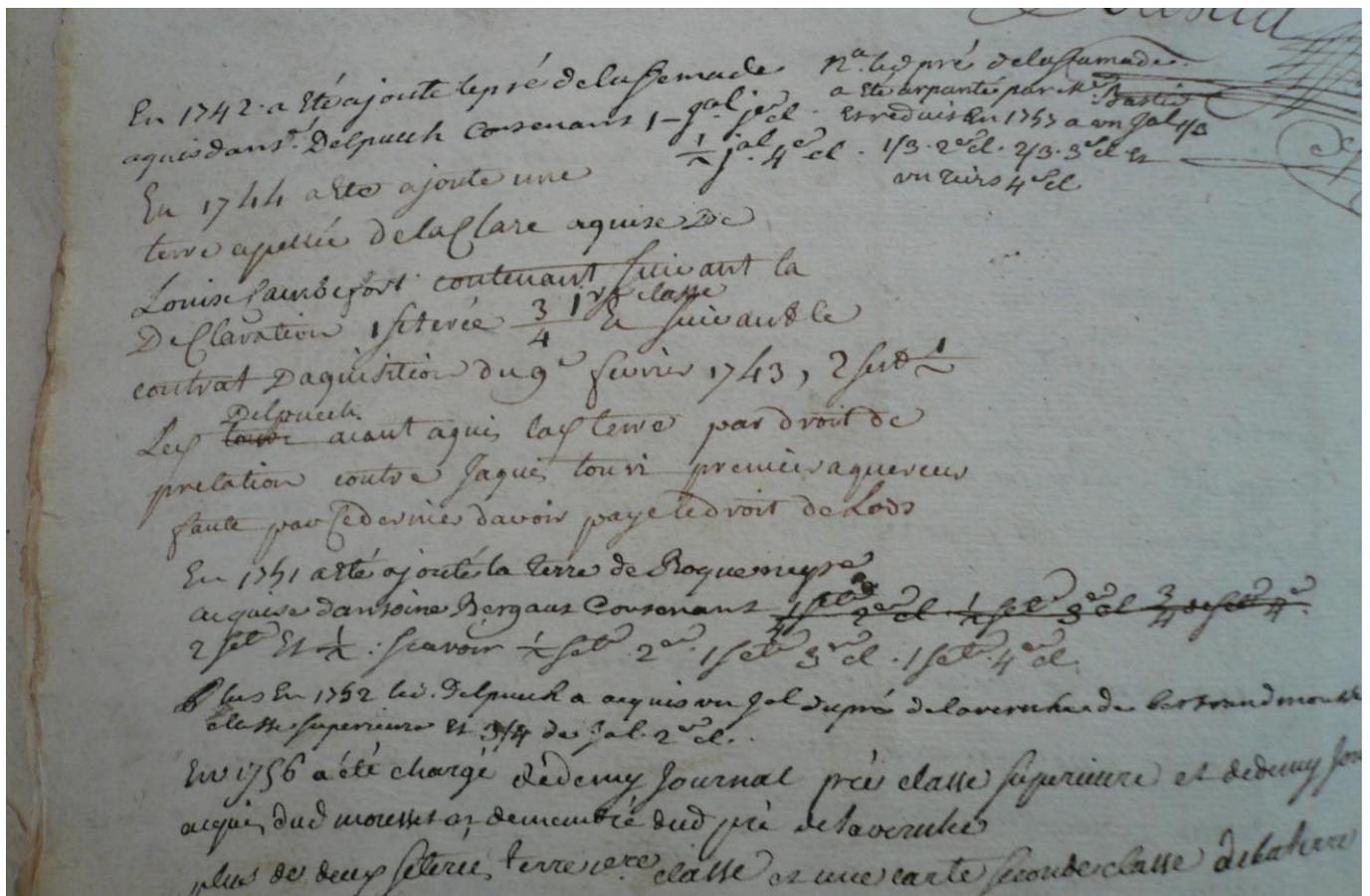


Fig. 18. - Acquisitions foncières du « rabilleur » Pierre Delpuech, de Mousset, entre 1742 et 1756.

Archives départementales, Cote 5 E 63.

5°) Trajet de Mousset à la Croix de Cheulles puis à Mazieux :

Aussitôt après Fracor, la route franchit la Jordanne. On aperçoit peu après, sur la droite, les bâtiments récents de La Vergne Nègre dominés par une très remarquable maison du début du XVII^e siècle (?), et apparemment très peu modifiée depuis. Type de la maison haute à balcon (entrée par le rez-de-chaussée), surmontée d'un toit à forte pente :



Fig. 19. - La Vergne-Nègre.

NB : en face de la Vergne-Nègre se situe la Vergne-Blanche (avec manoir et deux intéressantes maisons anciennes accolées, à balcon) : ces deux toponymes doivent correspondre aux deux expositions opposées de part et d'autre de la Jordanne : respectivement ubac et adret.

Après avoir traversé Velzic (vue à gauche sur les falaises de Lavernière), la route D 17 repasse sur la rive droite de la Jordanne, puis longe les hameaux de Bouigue et de Raulhac (sites de bas de versant avec maisons intéressantes, dont une XVII^e à Bouigue). On atteint le verrou glaciaire de Lascelle-Saint-Cirgues qui ferme la basse-vallée vers l'amont. La célèbre église romane de Lascelle, avec son chevet plat, apparaît un instant, et la route atteint presque aussitôt Saint-Cirgues : elle est alors dominée par l'église romane, et, plus haut encore, par une remarquable barriade.



Fig. 20 - La barriade de Saint-Cirgues-de-Jordanne.

Faute de temps, Saint-Cirgues, malgré son intérêt architectural, n'a pu être mis au programme de notre visite de la vallée.

La D 59 franchit la Jordanne par un pont très élevé au-dessus de la gorge que cette rivière a sciée à travers le verrou (site remarquable aménagé depuis peu) et par une montée assez raide atteint le col de la Croix de Cheulles (907 m), sur l'arête étroite séparant le bassin de la Jordanne de celui de l'Authre.



Après le déjeuner, le groupe se dirige vers Mazieux en empruntant d'abord la route des Crêtes (quittée le matin à Saint-Jean-de-Dône), dont le tracé correspond approximativement à celui de l'ancien « chemin royal des montagnes » qui menait d'Aurillac à Salers. Aperçu sur la haute-vallée et sur certains des sommets qui la dominent, dont le Puy Griou à la silhouette caractéristique, jadis borne des domaines de Saint Géraud.

On laisse à gauche l'important village de Houade, avec maisons intéressantes (on en redira un mot à Mazieux), pour prendre à droite la D 246 vers Saint-Julien-de-Jordanne. On repasse dans la vallée de la Jordanne et presque aussitôt apparaît le remarquable rocher de Lapeyre, site d'un château disparu

qui surplombait cette route de Mandailles. Il en reste la trace d'aménagements troglodytiques, « placards » avec restes d'enduit à la chaux, nombreuses encoches, conduit de cheminée :



Figs. 21. et 22. – Lapeyre



Au pied du rocher, deux très belles granges (fig. 22), l'une disposée suivant les courbes de niveau (datée de 1803, avec pignon « aéré »), l'autre perpendiculaire (avec remarquable toiture de tuiles rouges plates). Maison de ferme et maison de maître (famille Fayet).

La route franchit un ravin et atteint Mazieux.

5°) Mazieux :

Ce hameau, bien exposé au Sud, occupe un replat, probablement dû à une ancienne phase de creusement glaciaire. Situé à près de 950 m, il domine d'environ 150 m le fond de la vallée. Il nous apparaît par sa situation, la disposition de ses maisons, leur type, comme caractéristique de la haute-vallée de la Jordanne. La vue s'étend vers l'aval sur le verrou glaciaire de Lascelle-Saint Cirques, et vers l'amont sur le berceau de la haute-vallée et un certain nombre de sommets. On aperçoit en face, sur l'autre versant de la Jordanne, le hameau du Chaumeil, digne également d'être visité.

A Mazieux, sauf une exception, les maisons se disposent plutôt suivant les courbes de niveau et sont exposées au Sud.



Fig. 23. - Mazieux, vue vers le Sud.

Jusqu'à une date récente, le chaume a prédominé sur la lauze. L'une de ces maisons était encore couverte de chaume il y a une trentaine d'années (cf. photothèque cantalienne).

Ces habitations sont variées, reflétant de nettes différences de richesse des habitants :

-Soit typiquement des maisons basses, formant bloc avec leur grange-étable. Les ouvertures de l'habitation sont rares et petites ; il peut n'y avoir que la porte et la petite fenêtre de la « souillarde » (ou mieux de l' « aiguière »). Celle-ci est située vers l'avant, suivant une disposition typique de la vallée). La grange-étable liée se distingue par l'étroitesse de ses ouvertures, aux linteaux souvent en bois. Sont donc ici conservés quelques remarquables spécimens de maisons archaïques très rudimentaires.

-Les granges sont soit isolées, soit en barriade. Certaines montrent au-dessus de la porte de leur pignon l'auvent qui donne à ce type de granges de la haute-vallée leur profil caractéristique (que l'on retrouve également dans la vallée de la Cère).

-Sur la principale barriade de granges, on peut relever 2 millésimes sur les porches latéraux, avec montades, qui s'ouvrent au Nord : 1744 et 1757, soulignant le grand intérêt de ces constructions (actuellement préservées par leur toit en tôle).



Fig. 24. – Mazieux : type de maison-bloc ; la seule fenêtre est celle de l'aiguière (souillarde).



Fig. 25. – Mazieux, ou l'« Auvergne absolue » d'Alexandre Vialatte.



Fig. 26. - Mazieux : « barriade de granges » prolongeant la maison fig. 24.



Fig. 27. – Mazieux : exemple de grange isolée. Il pourrait s'agir de la grange qui appartenait vers 1740 à Annet Lacoste, décrite comme « confrontant du levant au chemin allant d' Aurillac à Mandailles... » (cote 5 E 63, rôle de la taille, p.583).

-Se distinguant de ces maisons très modestes, apparaissent deux maisons à étage. L'une datée de 1840 est le type de la maison symétrique, avec toit à 4 pans, bien construite mais relativement banale. Elle était mitoyenne d'un bâtiment annexe, détruit.

Devant elle apparaît la maison la plus remarquable de ce hameau. Nous l'appellerons la maison Reyt.

- « La maison Reyt » : architecture

Elle attire d'emblée l'attention par ses dimensions, sa position dominante, la présence d'un étage souligné par un long balcon, et par son importante toiture de lauzes.

(c'est elle d'ailleurs – nous nous en sommes rendu compte après la visite - qui a eu l'honneur de figurer en couverture de l'ouvrage classique *Maisons paysannes et vie traditionnelle en Auvergne* de L. Breuille, R. Dumas, R. Ondet et P. Trajon).



Fig. 28. – Mazieux : la « maison Reyt ».

- Dans le détail, cette maison est hétérogène et apparaît un peu comme une barriade. Elle semble avoir été construite en au moins 4 phases :

1-La partie apparemment la plus ancienne, et la plus « rurale d'aspect, est à l'Est (partie A) : c'est une maison haute à pignon d'aspect plus archaïque, avec escalier extérieur, entrée par le premier étage et une seule fenêtre. Le pignon débordant suggère une couverture originelle en chaume :



Fig. 29. – Mazieux, « maison Reyt », partie Est (A)

2 et 3- Elle aurait ensuite été prolongée vers l'Ouest par le bâtiment à balcon, d'apparence homogène, mais dont la maçonnerie du rez-de-chaussée témoigne en réalité d'une construction en deux étapes, de l'Est vers l'Ouest (parties B et C). Le rez-de-chaussée de la partie B est percé d'une porte et d'une fenêtre. Le linteau de celle-ci (linteau B) porte une inscription difficile à lire a priori. La partie C ne comporte à ce niveau qu'une porte comme seule ouverture.



Fig. 30. – Mazieux, la « maison Reyt » : chronologie du rez-de-chaussée, de droite à gauche.

Mais celle porte présente un linteau sculpté des plus remarquables (linteau C1), montrant de bas en haut, à l'intérieur d'un cartouche :

- les deux lettres : I R
- la figuration d'un rameau portant deux pampres
- l'inscription : L 8 R P



Fig. 31. – Mazieux, linteau L 8 R P (linteau C1).

On s'aperçoit alors que c'est probablement la même inscription L8RP qui apparaît sur la fenêtre basse de la partie B (fig.32). Cette ouverture pourrait donc avoir été reperçée au moment de la construction de C.

Notons au passage la qualité des huisseries de ce rez-de-chaussée, portes, volets, très probablement d'origine, et véritables modèles pour des restaurations de maisons de cette époque.



Fig. 32. – Mazieux, « maison Reyt », fenêtre et linteau B.

4 – Enfin aurait eu lieu, sinon la construction, du moins l'« unification » du premier étage de cette partie de la maison. En effet, contrairement à son rez-de-chaussée, le premier étage de ce bâtiment B-C présente un ordonnancement symétrique de ses ouvertures : deux fenêtres encadrant une porte-fenêtre à imposte.

Le linteau (D) de celle-ci porte l'inscription :

« I.R (cœur renversé) 1823 », encadrée par deux figurés symétriques :



Fig. 33. – Mazieux, « maison Reyt », porte-fenêtre du 1^{er} étage (linteau D).

La présence à cet étage d'un enduit empêche d'examiner la maçonnerie et d'en déduire une éventuelle chronologie.

Il semble probable que la construction du premier étage ait été achevée, ou en tout cas « unifiée » à cette date de 1823, avec l'installation du balcon. Celui-ci repose sur de forts corbeaux, qui semblent d'ailleurs avoir été insérés dans la maçonnerie du rez-de-chaussée.

La ferronnerie actuelle, d'esprit Louis XV, mais avec rosaces (en fonte ?) est probablement plus tardive (elle rappelle celle vue à Fracor).

La pose de cette ferronnerie a en tout cas accentué l'aspect cossu de cette maison. L'ensemble témoigne de façon assez spectaculaire du passage d'une simple maison rurale à une maison plus bourgeoise, et même de caractère assez ostentatoire. C'est toute une histoire qui se déroule sous nos yeux et que l'on aimerait mieux comprendre (notre première impression en face des pampres du linteau C fut de penser à une auberge).

- « La maison Reyt » : quelques documents écrits

L'examen de quelques documents aux Archives départementales (notamment de deux « matrices de rôle pour la contribution foncière de Lascelle », cote 5 E 1159) nous révèle les faits suivants :

- en 1792, un Jacques Reyt, « marchand », est l'habitant de loin le plus riche de Mazieux (fig. 35)
- à partir de l'an II, pour une raison encore non précisée (décès ?), il semble avoir « passé la main » à son fils Jean, comme l'indique une annotation dans ce même document (fig. 36).

Par conséquent, nous proposons l'interprétation suivante du linteau C :

1°) l'inscription **L 8 R P** signifie, selon nous, « l'an 8 de la République » (Res Publica), c'est-à-dire 1799-1800. On pourrait objecter que les millésimes de ces années révolutionnaires sont plus couramment écrits en chiffres romains, mais nous ne voyons pas d'autre interprétation plausible.

Surtout, ce qui nous confirme dans cette lecture, c'est l'existence à Houade d'un linteau de fenêtre portant la seule inscription **L 9** : il nous semble ici évident que c'est « l'an neuf » qu'il faut lire.



Fig. 34. – Linteau « L 9 » à Houade.

2°) Les lettres **IR** ne peuvent être que les initiales du propriétaire. En fonction de cette date de l'an 8, elles doivent donc logiquement correspondre à **Jean Reyt**, le **I** valant pour **J**.

3°) Les pampres figurant sur ce linteau semblent attester d'un commerce de vins et/ou d'un débit de boissons, pratiqué à cette époque par Jacques Reyt ou, à sa suite, par Jean Reyt.

4° Le linteau (C) de la porte-fenêtre du balcon porte IR 1823, date « consacrant » l'« unification » de la maison. De fait, dès 1819 (fig.37) est attestée par un document fiscal la présence, pour la maison Reyt, de « 5 portes et fenêtres des rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étages ».

Nous interprétons les initiales comme étant cette fois celles de Jacques Reyt, fils de Jean, celui-ci étant apparemment décédé en 1821.

Jean et son fils Jacques sont désignés dans ces actes comme propriétaires-cultivateurs à Mazieux. On peut penser que c'est le grand-père Jacques, le marchand, actif à la fin du XVIII^e siècle, qui fut à l'origine de la fortune de la famille. En 1741 en effet, il n'existe pas de Reyt à Mazieux. Le propriétaire le plus riche est alors Annet Lacoste, résidant à Thiézac, qui possède à Mazieux « une maison haute, grenier au-dessus, cave au-dessous ». On est donc conduit à penser qu'il peut s'agir là de la maison « archaïque » (A), seule partie de la future maison Reyt qui aurait existé à cette époque.

NOMS, PROFESSIONS & demeures des Propriétaires.	INDICATIONS, 1° De la Section, 2° Du numéro de chaque article de propriété compris dans l'état de Section, 3° De l'évaluation de revenu de chacun de ces articles.	TOTAL des évaluations.	CONTRIBUTION Foncière.
185 Les habitants du village de Mazieux	Section C. 77 C. 80	0 5 0 0 5 0 0 8 0	1-5
186 Les habitants du village de Mazieux	Section C. 91	10 0 0	1-11-3
187 Les habitants du village de Mazieux	Section C. 82	65 10 0	141-18-9
188 Reyt Jacques marchand du village de magieux en l'an II mettre Jean Reyt	Section C. 83 C. 83 1/4 C. 84 C. 85 C. 87 C. 88 C. 88 1/2 C. 89 C. 90 C. 91 C. 92 C. 93 C. 94 C. 95 C. 96 C. 97 C. 98 C. 99 C. 100 C. 101 C. 102 C. 103	2 16 0 1 0 0 0 2 0 1 13 0 0 6 0 0 3 0 2 0 0 0 9 0 1 19 0 0 0 0 4 10 0 0 6 0 0 10 0 0 5 0 8 8 0 2 0 0 2 0 0 1 15 0 1 8 0 0 11 0 0 8 0 0 11 0 0 16 0	236-12-6 381-7-6

Fig. 35. - Rôle de la taille pour Lascelle, 1792 : Mazieux, art. 188, Reyt Jacques marchand. Cote 5 E 1159

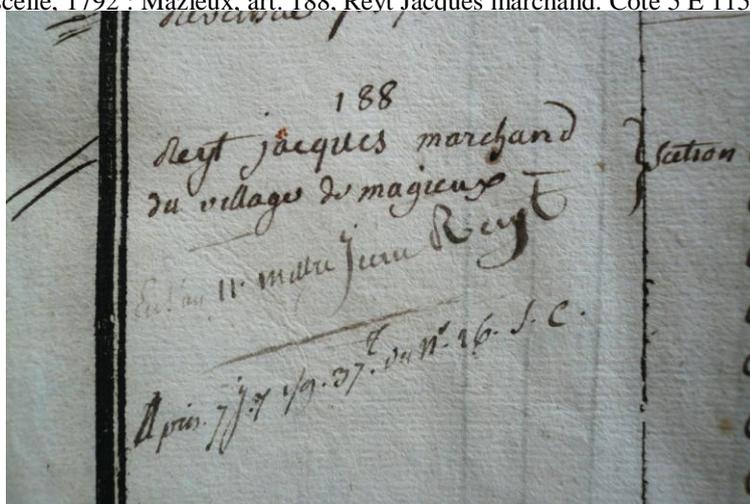


Fig.36. – Détail de la fig.35 : « en l'an II mettre Jean Reyt »

		fr.	e.	fr.	e.	
<p>252 Le Roy Jⁿ demeurant à Mazieux</p> <p>Paiera pour les contributions ci-après, savoir :</p>						
FONCIÈRE.	{	p. ^r un revenu de 882 79 prop. non bât.	200	30	206	29
		p. ^r un revenu de 27 " prop. bâties.	5	19		
PORTES et fenêtres.	{	p. ^r " portes cochères, charretières et de magasins.			3	60
		p. ^r 5 portes et fenêtres des rez-de- chaussée, 1. ^{er} et 2. ^e étages.	3	60		
		p. ^r " fen. du 3. ^e étage et au-dessus.				
		p. ^r " maison à une porte et une fen.				
Personnelle et mobilière.	{	p. ^r cote personnelle.	3	77	16	90
		p. ^r cote mobilière sur un loyer d'habita- tion de 3 "	12	99		
PATENTES.	{	p. ^r droit fixe.				
		p. ^r droit proportionnel sur une valeur locative de " "				
Plus pour frais d'impression et remise de l'avertissement.						9
La somme totale de						
francs, quarante C ^{ts}					ci. . . .	226

Fig. 37. – « Rôle général de la contribution foncière » pour 1819 : art.252, Jean Rey à Mazieux, imposé pour « 5 portes et fenêtres des rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étages ».

- Mazieux et Mousset vers 1740 et vers 1792 : essai de comparaison

L'arpentage de la commune de Lascelle, daté de 1741, qui nous a servi pour Mousset permet également de dégager une certaine image de Mazieux vers le milieu du XVIII^e siècle, et de tenter une comparaison entre ces deux hameaux, l'un de la basse-vallée, l'autre situé nettement plus en altitude. On constate que vers 1740-42 (voir annexe II) :

- Mazieux comporte 13 feux (12 à Mousset)
 - les maisons y sont en général basses, couvertes de paille. Seule la maison d'Annet Lacoste comporte 3 niveaux (future maison Reynt très probablement).
 - Professions : la population masculine comporte :
 - 26 % de laboureurs (contre 8 % à Mousset)
 - 53 % de rabilleurs (contre 54 %)
 - 21 % « autres » : brassier, vacher, tailleur, chaudronnier (contre 38 %)
- Mazieux offre donc un caractère plus rural que Mousset.

En 1741 le plus gros propriétaire (13 bovins, contre 5 au plus pour les 2 autres laboureurs les plus aisés) est donc cet Annet Lacoste, résidant à Thiézac, et qui a pour fermier à Mazieux le nommé Louis Pouderoux.

A l'inverse, ce même arpentement de 1741 fait état d'une « maison sans cheminée » (celle de Catherine Vernet veuve, et de son gendre Jean Vigier qualifié de rabilleur « médiocre »).

- Il y a à peine plus de bêtes par feux à Mazieux (8 environ) qu'à Mousset (7), mais la composition du cheptel est sensiblement différente, puisqu'il comporte ici :

31 % de bovins	(39% à Mousset)
61 % d'ovins	(43 %)
8% de chèvres	(18 %).

Il y a donc à Mazieux nettement plus d'ovins et moins de chèvres que dans la vallée à Mousset.

La proportion à Mazieux est d'à peu près 1/3 bovins, 2/3 ovins, alors qu'à Mousset leur répartition est presque égale. Le « paysage animal » de Mazieux apparaît nettement différent de ce qu'il est de nos jours. Les petites dimensions des granges les plus anciennes, de leurs ouvertures, semblent un reflet de cet état ancien.

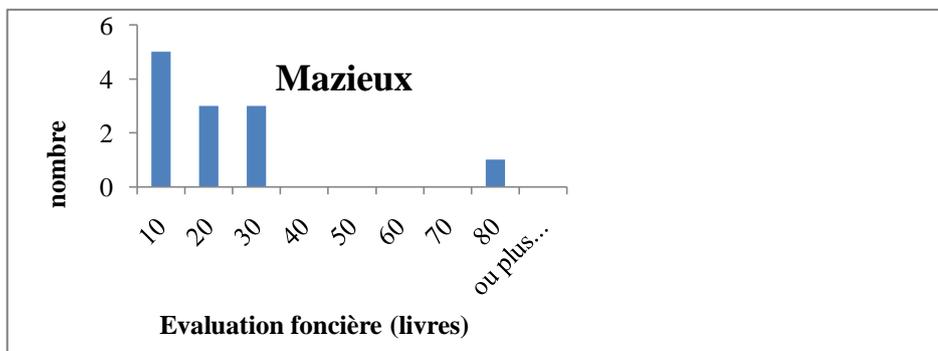
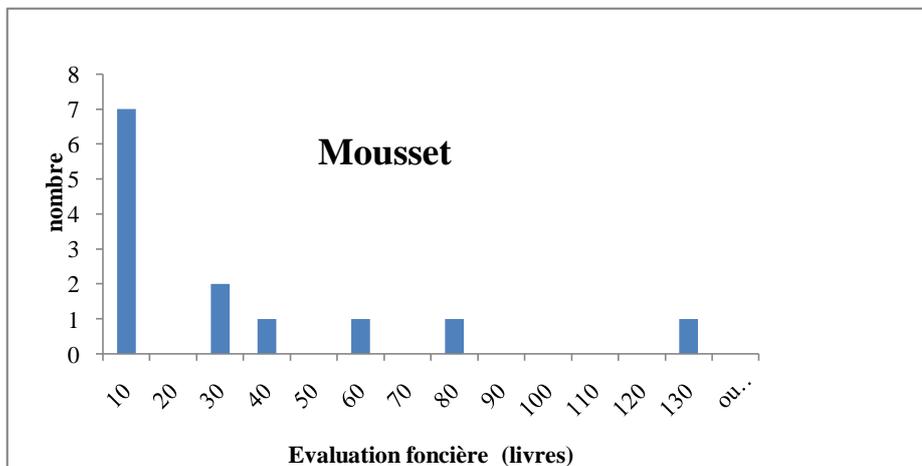
A noter aussi comme à Mousset la multiplicité des parcelles : prés, terres, « buges ».

Les registres fiscaux de 1792 permettent également de comparer ces 2 hameaux :

L'évaluation foncière moyenne par feux est nettement supérieure à Mousset (27 livres environ) – et cela sans tenir compte du riche sieur Pradenhes, non-résident - contre 18 à Mazieux.

Mais les inégalités sont fortes à Mousset : la majorité des feux y est pauvre ; cependant, une sorte de « classe moyenne », peu nombreuse, existe dans ce hameau ; elle est formée de rabilleurs « aisés », d'un laboureur, d'un prêtre. Viennent ensuite les deux habitants les plus riches (excepté Pradenhes) : un laboureur, et un rabilleur, lequel se détache nettement.

- A Mazieux, l'ensemble est plus groupé, du côté pauvre : ici aussi les laboureurs sont parmi les plus « riches », à égalité avec certains rabilleurs « aisés ». Seul Jacques Reyt se détache très nettement.



Figs. 38 et 39. – Comparaison des évaluations foncières par feux pour Mousset et pour Mazieux, en 1792 (Archives départementales, cote 5 E 1159).

Notons enfin en 1792 la présence à Mazieux de deux « filles dévotes », peu fortunées, Catherine Boyssou et Marie Vigier. Jouaient-elles un rôle comparable à celui des « béates » du Velay ?

-Petite remarque sur l'opinion politique dans la vallée de la Jordanne :

D'abord en ce qui concerne Mazieux, le linteau L 8 R P (fig.31) est en lui-même une affirmation de républicanisme de la part des Reyt, de Jean probablement, propriétaire à l'époque (on pourrait même s'interroger sur le petit triangle visible entre les deux initiales I et R). Rappelons le linteau L 9 de Houade, village proche de Mazieux et appartenant aussi à la commune de Lascelle.

Justement, nous retrouvons grâce aux archives départementales (cote C 447) le nom de Reyt (Jacques) dans la liste des citoyens ayant versé en 1792 la contribution patriotique : 3 noms apparaissent pour Mazieux :

Jacques Rayt donne 3 livres (il était imposé au foncier pour 75 livres)

Joseph Pertus (consul de Mazieux) donne 1 livre (imposition 7 livres)

Pierre Geneste donne 1 livre (imposition 21 livres)

On croit deviner qui parmi eux était le plus sincèrement républicain...

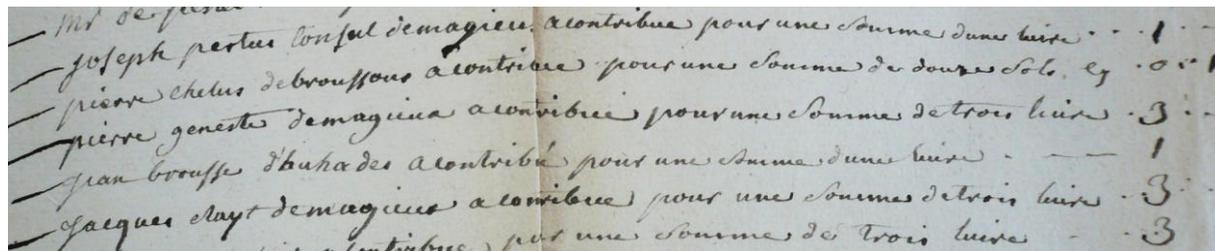
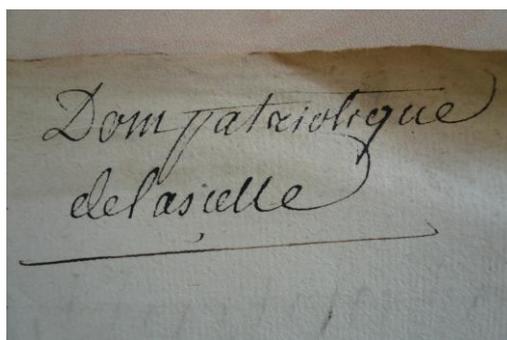


Fig. 40 et 41. – Extrait du « Don patriotique de Lascelle » (cote C 447) : Joseph Pertus, consul de mazieux (1 livre), Pierre Geneste (1 livre), Jacques Rayt (3 livres).

Ce qui nous amène à dire un mot de l'opinion politique en général de la vallée de la Jordanne : notons simplement ceci :

- peu d'électeurs jusqu'en 1848 : suffrage censitaire, pauvreté d'ensemble de la vallée, où peu de notables résident (sauf sur la commune de Saint-Simon).

- à l'élection présidentielle de 1848, Louis-Napoléon Bonaparte n'obtient que 46,5 % des voix dans le canton d'Aurillac-Nord (qui couvre cette vallée), contre 76% pour l'ensemble du Cantal.

La commune de Saint-Cirgues-de-Jordanne donne même 55 % de ses voix au général Cavaignac.

Comme le fait remarquer Mme. Fouquet-Lapar, il faut sans doute voir là le résultat du mauvais souvenir laissé par les conscriptions napoléoniennes, et par le coût élevé des remplaçants. Toutefois, cet argument pourrait valoir pour l'ensemble des campagnes cantaliennes, à moins de considérer que le « niveau de vie » était relativement élevé dans cette vallée, permettant ces « remplacements ».

6°) Benech-Raymond-Rudez

De Mazieux, nous avons remonté la haute-vallée, avec son paysage caractéristique où s'étagent le bocage accompagnant les lieux habités, la forêt plus ou moins résiduelle, les hauts pâturages. Après avoir longé Saint-Julien puis traversé Mandailles, on entre dans le Cirque du même nom : en effet, les hauts sommets semblent alors se resserrer autour de la Jordanne naissante.

Au cœur de ce cirque, les trois hameaux cités sont les lieux habités les plus élevés. On y est à 1000 m d'altitude environ.

L'habitat est très groupé en barriades, particulièrement caractéristiques dans ces 3 hameaux. Quelques granges séparées à proximité des barriades, et de toutes petites grangettes à chèvres ou moutons (à Benech –avec tête-, 2 à Raymond)

Mais on a surtout des granges dispersées sur les versants, granges du type caractéristique à auvent.

Dans le détail, on s'aperçoit que chacun de ces 3 hameaux a sa propre physionomie (Rudez ne sera pas visité, car connu et situé trop sur la route) :

-L'arrêt a lieu à Benech, qui présente deux barriades, formées typiquement de maisons hautes à perron, avec entrée à l'étage. La barriade « ancienne » est la plus proche de la route et a été amputée par celle-ci. On y remarque particulièrement la maison manifestement la plus ancienne. Nous l'appellerons « maison gothique : sur l'arrière, au-dessus d'une porte, dans un fronton triangulaire, remarquable pierre sculptée : « ange gardien » tenant un écu incliné portant une inscription en lettres gothiques difficile à déchiffrer, et que certains participants interprètent en « IHS Filius Mariae ».

Sur l'autre face de la barriade, la façade Sud de cette même maison témoigne mieux de son ancienneté : restes de fenêtres à meneaux avec linteaux en accolade, porte basse ogivale. Il est difficile de ne pas envisager l'hypothèse d'une ancienne maison hospitalière située sur, ou à proximité du chemin du col de Cabre.

-Cette même barriade montre le beau linteau « Jacques Estival 1749 » orné d'une statue de la Vierge. Cette pierre a manifestement été déplacée et réemployée dans ce bâtiment annexe récent. Mais l'existence de ce Jacques Estival comme habitant de Benech est attestée par les textes. En effet, l'arpentement de la commune de Mandailles daté de 1745 signale l'existence, au sein du même feu, de « Antoine Cueilhe laboureur et rabilleur (médiocre) et (de) Jacques Estival son gendre aussi rabilleur ». Le nom de Jacques Estival n'apparaît pas en 1740. Il s'est probablement marié dans l'intervalle, et on peut imaginer qu'en 1749 sa situation s'améliorant lui ait permis de s'installer dans sa propre maison.

La seconde barriade de Benech est située en contrebas. Elle est plus récente, sa construction ayant apparemment débuté par une maison datée 1849 : on peut remarquer que la ferronnerie de son perron porte, en monogramme, les mêmes initiales que celles gravées sur le linteau. Ce qui paraît situer assez bien l'époque de ces ferronneries soignées, qui témoignent d'une certaine aisance.

De même, la maison suivante de la barriade (A. Manhes, 1868) présente une architecture de qualité, dont on remarque l'œil de bœuf : manifestement son propriétaire avait vu autre chose que la vallée de Mandailles. On est très probablement en présence de maisons d'émigrants, mais qui conservent cette tradition si ancrée des barriades.

Plus bas, en face d'une grange isolée datée 1862 située au-delà de la barriade, apparaît une remarquable petite grange, dont le niveau inférieur servait de loge à cochons. Une porte ouverte dans le pignon donne accès au grenier. Cette porte est surmontée d'une tête sculptée, qui elle-même porte une croix. Dans le jambage à gauche une pierre porte le millésime accompagné d'un motif gravé incomplet (ce dernier pourrait rappeler le « relief inspiré de la croix de Malte » signalé à St Jean-de-Dône par R. Monboisse).

Cette tête sculptée de Benech intéresse plus particulièrement certains des participants, auxquels elle rappelle des « mascarons » comparables (l'un d'entre eux a été vu l'an dernier à la maison forte du Chambon, en Planèze). Dans chaque cas, la bouche de ces mascarons est percée. Ils sont apparemment à interpréter comme les ancêtres des fontaines domestiques.

Avant de descendre au moulin de Rudez, et comme nous n'aurons pas le temps de monter, comme il était prévu, au hameau de Raymond, nous signalons que celui-ci possède lui aussi deux barriades ; mais l'une est « pauvre », formée de maisons basses et non pas de maisons hautes à perron comme à Benech et à Rudez, et semble former un type rare. Ce qui nous amène à esquisser une comparaison de ces trois hameaux, grâce à quelques sondages dans les documents d'archives :

- **Comparaison de ces 3 hameaux vers 1740** (période justifiée par la présence de plusieurs dates de cette époque à Benech et au moulin de Rudez) (voir tableaux des annexes III à VIII) :

-Population : Benech 10 feux, Raymond 10, Rudez 18

-Professions des hommes : en 1745 on constate une « sociologie » sensiblement différente :

. C'est à Benech qu'il y a le plus de laboureurs : 40 % environ, ce hameau apparaît comme le plus rural. Et environ 50 % de rabilleurs.

. Ceux-ci sont en nette majorité à Rudez : 65 et même 74 % si l'on compte ceux qui sont à la fois laboureurs et rabilleurs.

. Raymond se rapproche de Rudez mais avec seulement 58 % de rabilleurs « purs ».

. Dans les 3 cas, les autres professions font moins de 10% : métayer, brassier, chaudronnier, messenger.

Rappelons qu'à la même époque à Mousset et à Mazieux il n'y a « que » un peu plus de 50 % de rabilleurs.

-Cheptel : en 1745 toujours, on a :

	Bovins	Ovins	Chèvres	Bêtes/feu
Raymond :	57	43	-	3
Benech	76	21	3	9
Rudez	87	13	-	9

La prédominance des bovins (par rapport à Mousset et Mazieux, de Lascelle) doit évidemment être liée aux montagnes communautaires dont disposaient les habitants de ces 3 hameaux de la commune de Mandailles et, semble-t-il, d'abord de ceux de Rudez.

-Richesse relative de ces 3 hameaux :

Les rôles de la taille pour 1745 et pour 1760 nous permettent une comparaison des 3 hameaux grâce aux chiffres 1°) de la taille moyenne par feu, 2°) de la valeur locative moyenne des maisons, et 3°) de la valeur moyenne par rabilleur de l' « industrie » de chacun d'eux :

	Taille/feu		Maisons		« Industrie »	
	1745	1760	1745	1760	1745	1760
Raymond	61	66	11	11	4,4	4,2
Benech	97	69	19	14	3,5	3,2
Rudez	95	105	18	19	4,2	4,4

Il semble bien que ces différences se reflètent encore dans la physionomie actuelle de ces hameaux : Raymond avec sa barriade « pauvre » formée de maisons basses archaïques conserve ce caractère de pauvreté relative. A l'opposé, Rudez, le plus beau hameau peut-être, offre des dates de linteaux apparemment concentrées vers 1830, témoignant d'une évolution vers plus de d'aisance.

Les registres des impôts (rôles de la taille) permettent de suivre cette évolution au cours du XVIII^e siècle. Nous l'avons fait de 1732 à 1760 : la valeur de la taille augmente (pour Rudez et Benech) de 1732 à 1745 où elle marque un pic, puis redescend jusqu'en 1749 (période de crise probable). A partir de là, les 2 hameaux se séparent : Rudez croît de nouveau alors que Benech continue à décliner. Raymond se situe bien en dessous, en faible croissance :

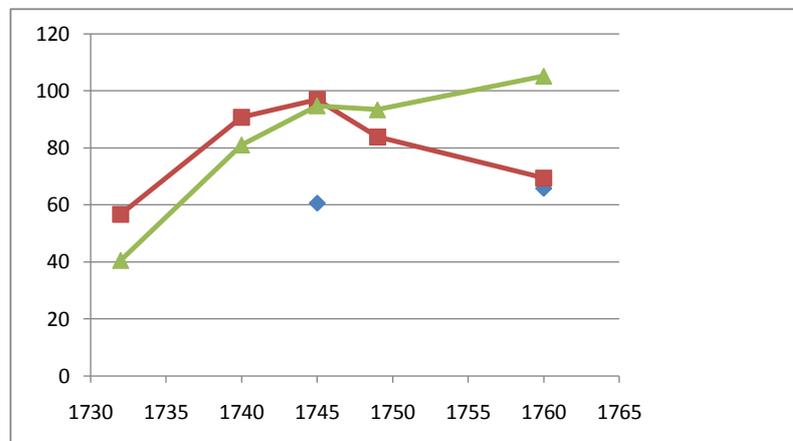


Fig. 42. – Variation de la valeur moyenne par feu de la taille de 1732 à 1760 pour Raymond (en bleu, données incomplètes), Benech (en rouge) et Rudez (en vert).

On a donc l'impression que Rudez « décolle » économiquement (jusque vers 1830 ??, période qui y a le plus laissé sa marque architecturale).

6°) Le moulin actuel de Rudez :

De nombreux moulins (à grain : seigle) ont existé au voisinage de ces hameaux, sur la Jordanne ou les ruisseaux voisins. Le « pré-cadastre » de 1792 environ (cote 5 E 611) permet de recenser au moins 8 moulins sur les secteurs de Rudez, Benech et Liadouze (cf. annexe IX).

Le seul moulin subsistant est situé au bord de la Jordanne., mais c'est bien actuellement de par sa situation le moulin du hameau de Rudez. Nous y accédons par Benech, par un sentier partant de la grangette à la tête sculptée. Après avoir franchi un torrent et traversé une prairie, d'où la vue sur les crêtes est fort belle, et un dernier parcours sous les arbres et franchi la Jordanne, on atteint ce petit moulin, miraculeusement préservé, situé en rive gauche de la rivière, et juste sous l'ancien « chemin royal » menant au col de Cabre. Il utilise un site où la Jordanne franchit un seuil rocheux par une série de petites cascades. Le bâtiment est très simple, rectangulaire, allongé le long de l'eau, avec pour unique ouverture la porte. Le toit est à deux pentes et couvert de lauzes. On reconnaît encore très bien sur les deux côtés longs, les deux ouvertures d'entrée et de sortie de l'eau. Les traces du canal d'arrivée se marquent encore dans le sol de la prairie et dans les rochers de la rive.

Devant ce site exceptionnel (souvent cité dans les guides) nous tentons de rappeler les faits suivants :

1°) Le moulin banal du hameau de Rudez :

Son existence est attestée par le « pré-cadastre » cité, ainsi que deux textes que nous avons pu retrouver aux archives (cote 5 E 613) et qui règlent l'usage de ce moulin entre les habitants (ayants droit du moins) du hameau de Rudez :

A - Le texte le plus ancien est du 5 septembre 1764 (expert Charbonnel que l'on avait fait venir de Dienne, sans doute pour plus d'objectivité). Il établit un roulement complexe entre les 17 usagers de l'époque, dont la liste et l'ordre de passage sont donnés (fig. 43) :

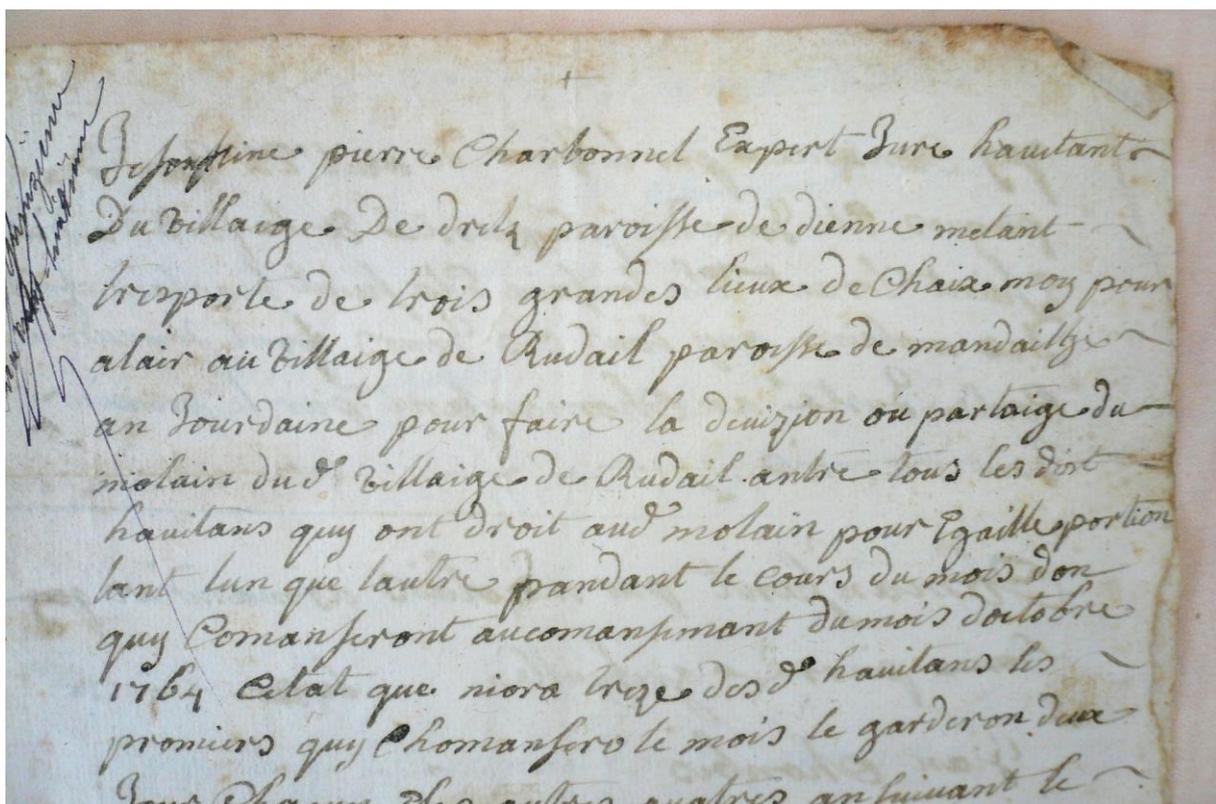


Fig. 43. – Début du rapport de l'expert Pierre Charbonnel venu de Drils (Dienne) pour fixer le règlement (« partaige ») du « molain » banal de « Rudail paroisse de Mandailles en Jourdain », en date du 5 septembre 1764. Archives départementales, cote 5 E 613).

Il est bien précisé que « les dits habitants... se remettront la clé du moulin l'un à l'autre ... à leur tour ».
 Et que « quand le moulin aura besoin de remettre on doit le remettre tous ensemble pour égale portion en s'avertissant l'un l'autre » (fig.44).

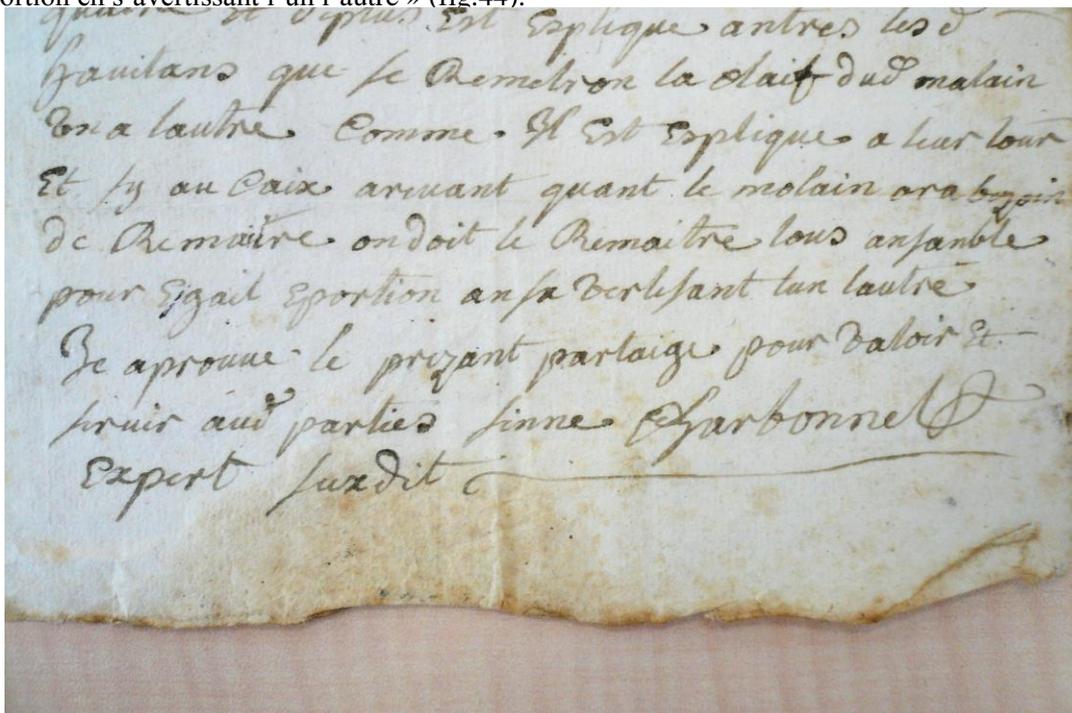


Fig. 44. – Fin du rapport de Jean Charbonnel.

Souci d'égalité mutuelle et de fermeture aux étrangers. Ce dernier souci s'exprime encore plus nettement dans le second texte.

B – En effet, un peu plus de 60 ans après, le 23 avril 1827, un nouveau règlement (fig. 45 et 46) est établi communautairement, sans expert extérieur cette fois, par les 10 ayants droit de l'époque. Le roulement mensuel fut plus facile à établir que pour les 17 usagers de 1764 :

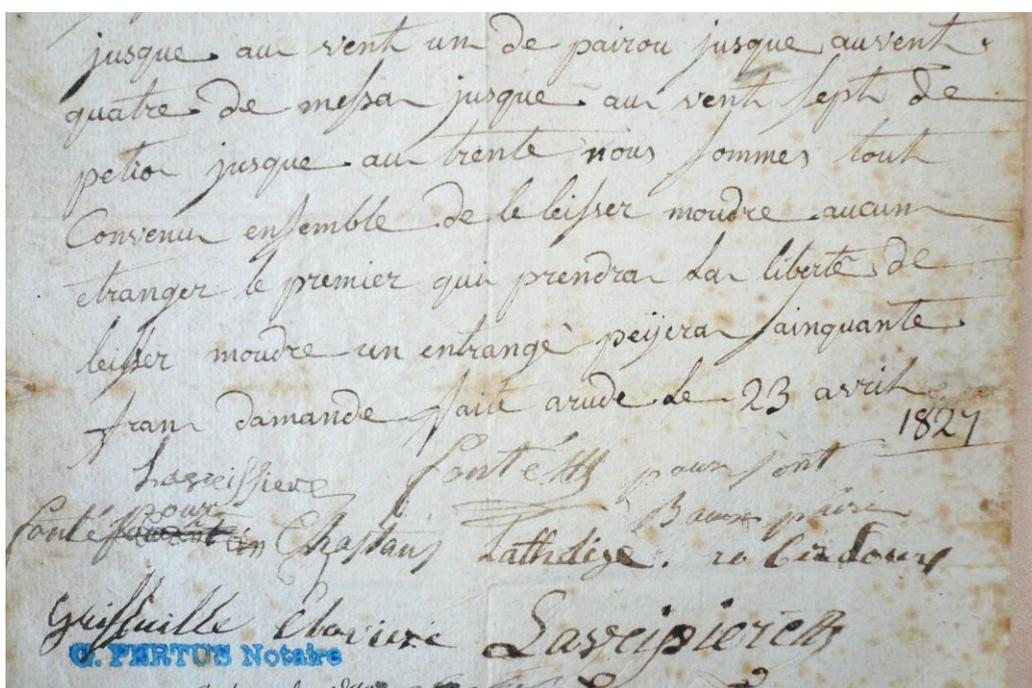


Fig. 45. – Moulin banal de Rudez : détail du règlement du 23 avril 1827 (cote 5 E 613).

Il est bien précisé en terminant que « le premier qui prendra la liberté de laisser moudre un étranger payera 50 francs d'amende ».
 On remarque ici l'emploi curieux de surnoms pour la majorité des usagers : les signatures sont « officielles » et ne correspondent pas, pour la plupart, aux noms, ou plutôt surnoms à usage interne, employés dans le texte. Parmi ceux-ci : periedamon, pairegran, trielle, pairou, mesa.

Notons au passage cette baisse de 17 à 10 du nombre d'usagers, soit de 40 % en un peu plus de 60 ans (1764 à 1827) : l'exode rural avait donc déjà commencé à Rudez.

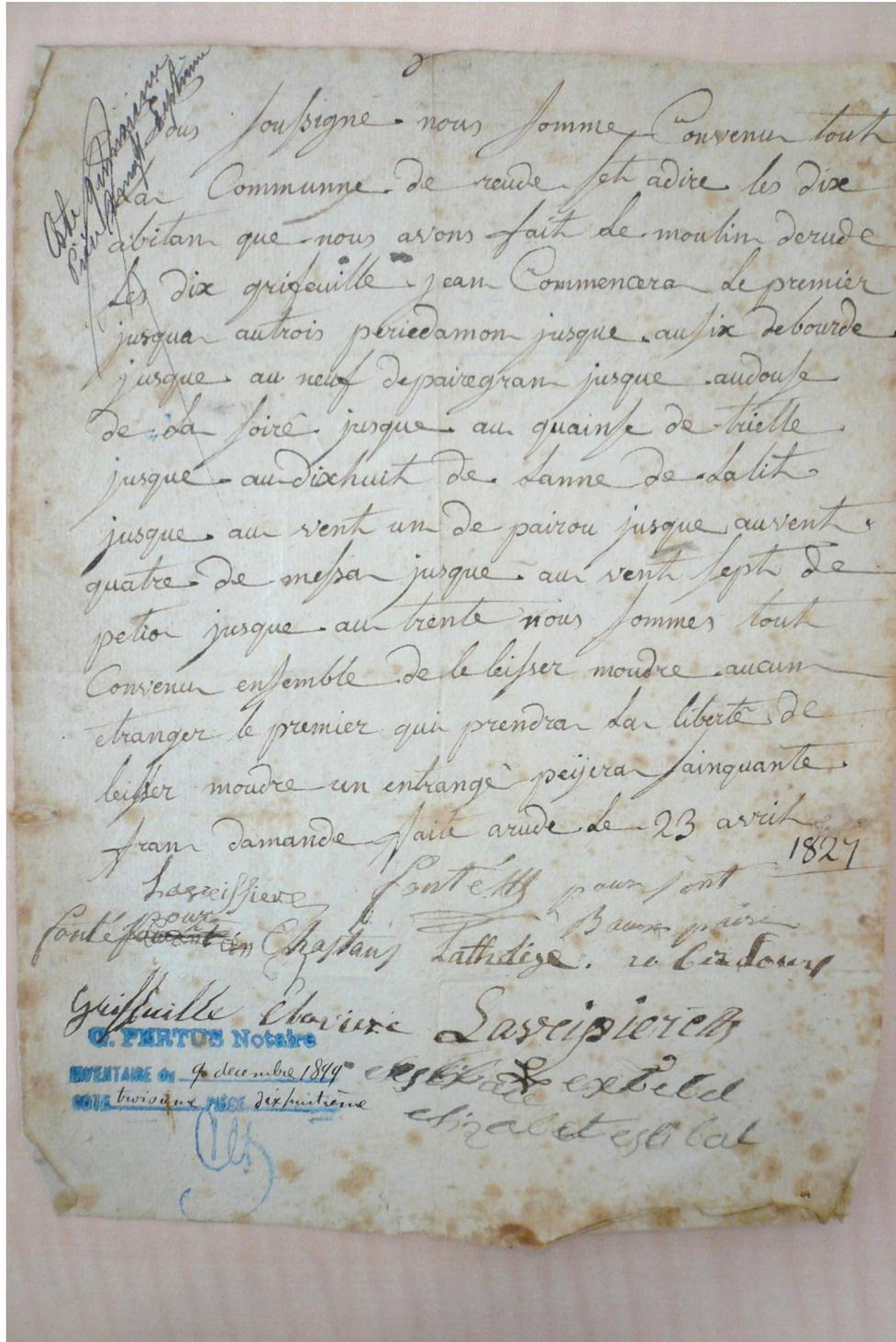


Fig. 46. – Moulin banal de Rude(z) : règlement communautaire du 23 avril 1827. Noter les surnoms.

2°) L'inscription du moulin de Rudez :

A gauche de la porte du moulin, une grande pierre porte, gravée dans un cartouche, une belle inscription en majuscules :

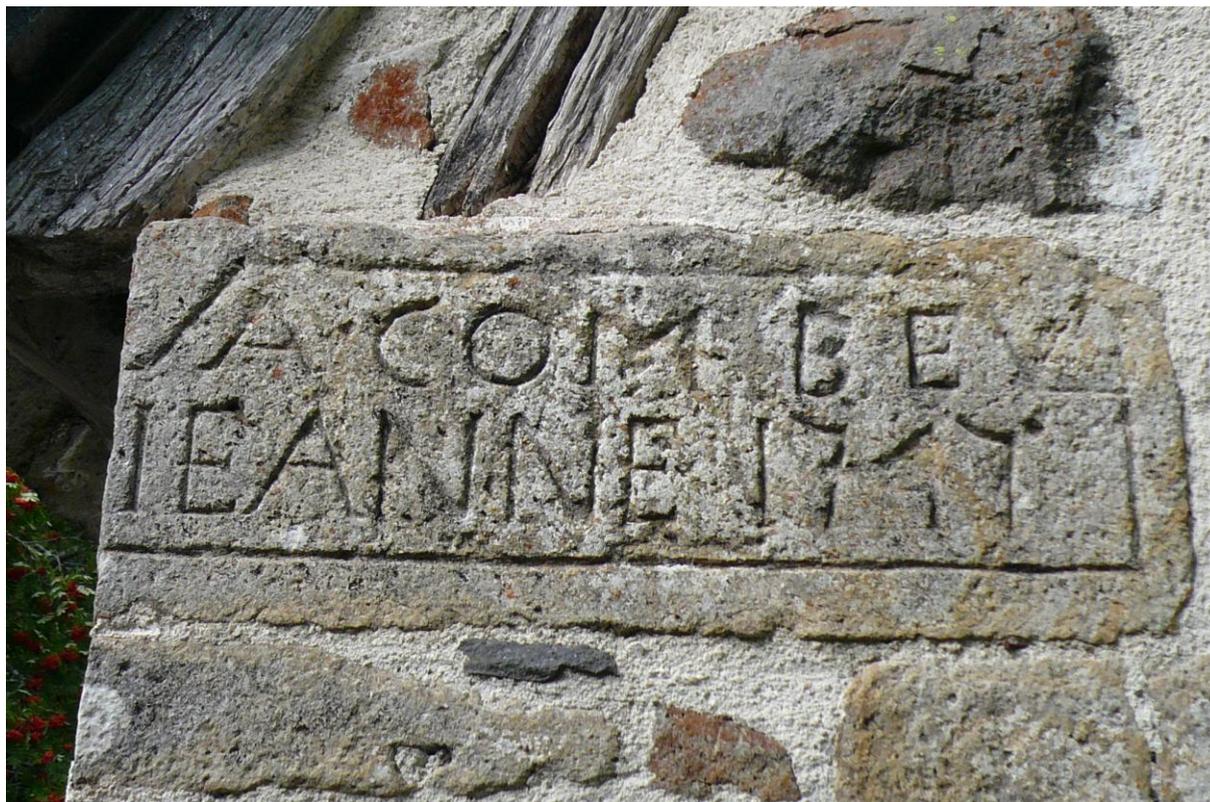


Fig. 47. – L'inscription du moulin de Rudez.

Nous l'interprétons ainsi :

A. COMBE

JEANNE 1747

en lisant ainsi le millésime gravé, et non pas comme étant 1717, ainsi qu'il est parfois indiqué (guide des GR 400).

Quelle en est la signification ? Quels sont ces noms ou prénoms ?

L'examen aux Archives départementales des rôles de la taille et autres arpentages de cette époque nous a conduit aux constats suivants :

- il ne semble pas exister de nom de famille qui serait Combe-Jeanne.
- la présence du A suivi d'un point exclut la lecture « Jeanne Combe » et montre bien que nous avons ici l'initiale A du prénom d'un nommé Combe.
- de fait ce nom de famille est très fréquent ici à cette époque.
- et les homonymes étaient nombreux dans ces hameaux, car non seulement les noms de famille étaient peu nombreux, mais aussi les prénoms utilisés. Précisément, Antoine est l'un des prénoms masculins les plus répandus alors.

En particulier, les Combe (écrit avec ou sans s) et notamment les **Antoine Combe(s)** sont nombreux alors dans ces trois hameaux. Nous avons relevé (cf. annexes III à VIII) :

En 1740, 1 Antoine Combes à Rudez

En 1742, 2 à Rudez, 1 à Benech

En 1745 : 2 à Rudez, 2 à Raymond, 1 à Benech, soit 5 Antoine Combe(s) simultanément !

En 1749, 2 encore

En 1760, 4 de nouveau ...

Face à cela, il est clair que l'emploi de surnoms ou de tout autre moyen de se distinguer devient nécessaire (rappelons l'emploi de surnoms dans le texte de 1827 sur le règlement du moulin).

Notre hypothèse est qu'ici l'emploi d'un surnom plus ou moins familier n'ayant pas paru convenable (et aurait risqué d'être obscur pour la postérité) l'Antoine Combe dont il s'agit à utilisé pour s'identifier le prénom de sa femme.

Et en effet, nous avons à l'époque un Antoine Combe (1706-1776), habitant de Benech, dont la femme est Jeanne Cheylus (1717-1763) (le patronyme Cheylus est également très répandu sur la commune de Mandailles). Dans l'arpentement de 1742, cet Antoine Combe est désigné comme rabilleur ; on peut penser qu'il était relativement aisé, car sa maison est l'une des très rares à être couverte de « tuile ».

D'après les rôles de la taille et son acte de décès, cet Antoine Combes aurait habité Benech au moins à partir de 1740 environ et semble-t-il jusqu'à sa mort.

A l'appui de cette hypothèse, nous disposons de l'arpentement de 1742 qui nous indique que l'Antoine Combes, rabilleur, de Benech possédait en particulier deux prés « confrontant du levant au chemin royal, du couchant à la rivière de Jordanne » (prés dits du Farrat et de Loutriadou). C'est-à-dire donc dans une situation analogue à celle du moulin actuel. Il semble donc probable que c'est sur l'un de ces prés, ou sur les deux, que le moulin que nous avons devant nous a été construit.

Il y a donc deux réalités dont nous avons les traces écrites : le moulin banal d'une part, le moulin Combe-Jeanne de l'autre. Dans un premier temps, j'ai commis l'erreur de vouloir les réunir dans une commune histoire.

L'intervention de M. Duquaire, dont la famille a possédé ce moulin, rectifie les choses. Selon lui, le moulin banal de Rudez était situé un peu en aval du moulin actuel. Il a disparu. Pour le moulin « Combe-Jeanne », son inscription remonterait au mariage de cet Antoine Combes. Passé ensuite dans la famille Manhes de Benech, ce moulin fut toujours entretenu, avant d'être vendu vers 1950 à un négociant d'Aurillac, lequel continue à maintenir ce rare et précieux « document » en parfait état.



Fig. 48. – Le moulin de Rudez.

Claire et Henri Sabatier, Soulagès le 15 septembre 2009